



Colline du Châtelet

Révision du premier plan de gestion
Programme 2010 - 2015 en faveur de la biodiversité



Le travail d'un conservatoire d'espaces naturels

La biodiversité constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé,... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accès à un développement durable.

Le plan de gestion qui vous est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

La gestion d'un site est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site, mais cherche au contraire à s'harmoniser avec ceux-ci.

Intervenir sur la colline du Châtelet



La colline du Châtelet est située sur la rive droite du Rhône, à hauteur d'Annonay, à cheval sur les communes d'Andance, Saint-Désirat et Saint-Etienne-de-Valoux.

Origine du projet

L'intérêt du site a été mis en avant par le Docteur Delaigue, botaniste, qui a découvert trois stations de gagée de Bohème sur la colline du Châtelet :

- les Coullières à Saint-Désirat,
- le Calvaire à Andance,
- la côte du Châtelet à Saint-Etienne-de-Valoux.

Les enjeux naturels importants, concernant entre autres la présence de cette espèce remarquable et protégée au niveau national, ont justifié la réalisation d'un plan de gestion avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes.

Des échanges avec la commune d'Andance sont en cours afin de transmettre la gestion de la station de gagée du Calvaire à la commune.



Le secteur des Coullières en 1950 (à gauche) et en 2002 (à droite). Ces photographies aériennes illustrent bien la progression de la forêt sur toutes les zones ouvertes, suite à l'abandon progressif des pratiques agricoles.

Le rôle du comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des acteurs du site : propriétaires, usagers (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, randonneurs, associations naturalistes...), élus locaux et financeurs du projet. C'est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que propose le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est là pour animer cette réflexion collective puis proposer et mettre en oeuvre les actions de gestion et contrôler leur efficacité.

HISTOIRES ET USAGES

Une histoire d'hommes

Un patrimoine historique et religieux

Les Trois Croix à Andance (Calvaire), la Vierge à Saint-Désirat, et la Chapelle à Saint-Etienne-de-Valoux témoignent d'une présence humaine ancienne sur le site.

Ainsi, le calvaire des Trois Croix rappelle la persécution des chrétiens par les Romains. Andance aurait recueilli les corps de trois saints martyrs : Agathon, Orianée et Pompina.

Par ailleurs, un temple gallo-romain se dressait jusqu'au 4^{ème} siècle au sommet de la colline du Châtelet, sur la commune de Saint-Désirat. Cet édifice a fait l'objet de fouilles (J.C. BEAL, Université Lyon II).

Les pelouses sèches, héritages de pratiques pastorales traditionnelles

Les pentes rocailleuses de la colline du Châtelet étaient autrefois pâturées par des chèvres jusqu'au milieu du vingtième siècle. Mais ces pratiques pastorales traditionnelles ont été abandonnées après la guerre. La lande et les boisements ont colonisé le site aux dépens des pelouses maigres qui abritent les espèces les plus précieuses, dont la gagée de Bohème.

A l'échelle nationale, certains scientifiques estiment que 50 à 75% des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du vingtième siècle, victimes d'atteintes directes causées par les activités humaines (urbanisation, intensification des pratiques agricoles) ou par l'abandon des activités agro-pastorales traditionnelles qui les ont façonnées.

Les usages actuels

Seules la vigne et les cultures fruitières restent présentes sur le sommet de la colline du Châtelet et sur son flanc ouest. Plusieurs boisements de robiniers faux-acacias sont exploités, dont un au pied des Coullières.

Les chasseurs organisent quelques battues au chevreuil et au sanglier mais seulement sur les secteurs les moins abrupts et assez éloignés des habitations.

Depuis les villages alentour, des sentiers balisés ou non arpentent la colline jusqu'au sommet et permettent d'accéder aux éléments patrimoniaux (les Trois Croix, la Vierge, la Chapelle).

Sur la commune de Saint-Désirat, une aire d'envol de parapentes est assez fréquentée. On peut y accéder par la piste carrossable avec un véhicule adapté ou à pied par le petit sentier de la crête.

PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

La gagée de Bohème : un discret joyau



La gagée de Bohème

Cette petite fleur, de la famille des lys, garde ses secrets pour le visiteur averti : elle ne mesure que quelques centimètres, fleurit en janvier-février et pousse principalement sur des zones escarpées.

Sur ces secteurs pionniers (appelés ainsi car les premiers végétaux, tels que les lichens et les mousses ont colonisé le rocher), la gagée trouve refuge. Elle a besoin de lumière au sein d'une végétation rase et clairsemée. Elle est menacée par l'embroussaillage, mais aurait la capacité de survivre jusqu'à cent ans dans le sol grâce à son bulbe.

La gagée de Bohème est protégée au niveau national. Elle est présente de l'Europe au Caucase, d'où elle tient son nom car elle a été décrite à Prague.

En France, elle est observée dans quelques départements du Sud-Est, dans le Massif central et vers l'embouchure de la Loire. En Rhône-Alpes, seules 25 localités sont connues pour abriter la gagée, dont 19 en Ardèche et les autres en Drôme, Isère et Loire.

D'autres pépites



Le mercure se rencontre au sein des pelouses sèches de la colline du Châtelet.

La présence de rochers et de pelouses (végétation herbacée plus ou moins rase) en mosaïque avec des landes, des fourrés et des boisements participe à la richesse du site.

Sur la colline du Châtelet, les pelouses sèches accueillent des espèces animales et végétales originales adaptées aux conditions hydriques difficiles.

Le mercure, papillon des pelouses sèches, voit ses effectifs régresser en France, parallèlement à la dégradation de son habitat. Sa chenille se développe sur les fétuques, herbes typiques des zones sèches et l'adulte apparaît en août-septembre.



Lande à ciste.

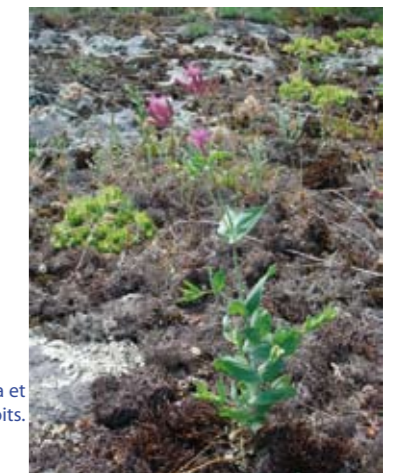
Silène arméria et joubarbe des toits.



Végétation pionnière sur un affleurement rocheux.



Orlaya à grandes fleurs.



Les Trois Croix



OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir



Un premier plan de gestion a été rédigé pour la période 2000-2005. Il avait pour objectif principal **la restauration et le maintien des dômes rocheux favorables à la gagée**. Cet objectif a pu être mené à bien grâce à des opérations de débroussaillage complétées par le suivi des populations de gagées.

Le deuxième objectif concernait **l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un entretien par le pâturage**. Les contraintes techniques très fortes (pente abrupte, nombreux affleurements rocheux, manque d'eau,...) alliées à l'absence d'éleveurs dans le secteur ainsi qu'aux réserves émises par les acteurs locaux (risques liés à la proximité de la voie ferrée et des vignes) ont abouti à l'abandon de cette perspective.



Le troisième objectif relevait de **l'information et la sensibilisation des acteurs des communes rhônalpines sur lesquelles la gagée de Bohème est présente**. Plusieurs actions de sensibilisation ont ainsi été menées. L'une d'elles a abouti à la mise en gestion, en Ardèche, d'un site qui abrite également des mares à la flore remarquable (La Plaine du regard à Saint-Pons). A noter que deux autres sites gérés par le CREN dans le département de la Loire accueillent aussi la gagée.

Sur la base des conclusions du premier plan de gestion, les deux objectifs du présent plan de gestion sont les suivants :

- 1 • La restauration et le maintien des dômes rocheux favorables à la gagée de Bohème.
- 2 • L'animation territoriale sur les autres stations de gagées de Bohème en Ardèche.

L'animation territoriale sur les autres stations de gagée de Bohème en Ardèche

L'information et la sensibilisation des acteurs locaux peuvent permettre de déboucher sur plusieurs types d'actions de préservation de cette espèce remarquable, comme la prise en compte des stations de gagées dans les documents d'urbanisme (classement en zone naturelle dans le PLU), voire la gestion conservatoire d'une ou plusieurs nouvelles stations.

OBJECTIFS DE GESTION

La restauration et le maintien des dômes rocheux favorables à la gagée de Bohème

Pourquoi intervenir ?

Les dômes rocheux à végétation pionnière sont les lieux de prédilection de la gagée de Bohème. Toutefois, même si le sol est peu épais, les arbres et arbustes peuvent coloniser petit à petit ces espaces. L'ombrage, l'accumulation de litière, la densification de la végétation suite à cette colonisation progressive des arbres et arbustes se feront aux dépens de la gagée et des autres espèces de milieux ouverts.

Comment procéder ?

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés sur certains secteurs en 2000, 2001 et 2002 pour couper les arbres et arbustes et redonner de la lumière à la gagée. En 2005, un passage d'entretien des repousses a été effectué.

En parallèle, un suivi des populations de gagée a été réalisé.



Les conditions arides du site conduisent à des repousses moyennement vigoureuses qui ne nécessitent pas un entretien annuel.

Par contre, le robinier faux-acacia se développe de manière notable sur certains secteurs, notamment lorsqu'il a été préalablement coupé. Sa présence aux abords des gagées est préjudiciable car son développement aboutirait à une forêt, avec la disparition des secteurs ouverts favorables à la gagée.



Développement du robinier

Ce qui est prévu

L'entretien régulier des repousses sur les secteurs déjà restaurés va se poursuivre.

Concernant le robinier, des tests d'écorçage seront réalisés dans le but d'affaiblir la plante pour l'éliminer.

En parallèle, le comptage des populations de gagée sera poursuivi.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès du CREN ou des mairies d'Andance et de Saint-Désirat).
- Signaler au CREN toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Vous engager activement, au côté de la mairie d'Andance et du CREN, pour la mise en oeuvre des actions proposées afin de préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis...).
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciens clichés du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptibles de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2010-2015 de la colline du Châtelet (CREN, PIERRON V., 2009. Colline du Châtelet. Révision du plan de gestion 2010-2015). Si vous souhaitez des informations plus détaillées n'hésitez pas à en faire la demande.

Votre contact :

Christophe LAGORSSE
christophe.lagorsse@espaces-naturels.fr
tel : 04 75 36 30 59
CREN Rhône-Alpes
Antenne Drôme-Ardèche
Rouveyret
07200 Vogüe
www.cren-rhonealpes.fr



La gestion de ce site se fait en partenariat avec les **communes de Andance, Saint-Désirat et Saint-Etienne-de-Valoux**
NOVEMBRE 2009

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

